



Gouvernement du Québec
Le premier ministre

-E-

CAB.PRES.15FEB'1111-16

à BT

Québec, le 15 février 2011

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément aux articles 88 à 90 de la *Loi sur l'Assemblée nationale*, je vous informe que monsieur Vincent Auclair, député de Vimont, devient membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale en remplacement de monsieur Pierre Moreau, député de Châteauguay.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Charest